

0132834K
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
COLLEGE CHARLES RIEU
RUE DES GALOUBETS
13310 ST MARTIN DE CRAU
Tel : 0490470222

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2-1

Annule et remplace l'acte n° 2 - 2017-2018

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 25/09/2017

Sous la présidence de : Valerie Auteroche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à LE LAVANDOU , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Le Lavandou. Le prix du voyage scolaire au Lavandou qui aura lieu du 09/04 au 13/04/17 est fixé à 310 € par participant. Paiement en trois fois.

Résultats du vote

| | |
|----------------------|----|
| Suffrages exprimés : | 19 |
| Pour : | 19 |
| Contre : | 0 |
| Abstentions : | 0 |
| Blancs : | 0 |
| Nuls : | 0 |

Dém'Act

Dematerialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Auteroche

Prénom : Valerie

Signé le: 04/12/2017 09:11:53